

Stage Radar ARPA & APRA (C.500)

Titre(s) visé(s)

? Attestation de formation au « stage Radar ».

Texte(s) de référence

? Arrêté ~~modifié~~ du 30 octobre 2015 relatif aux conditions de formation conduisant à la délivrance du brevet de chef de quart 500 et du brevet de capitaine 500 (issu du module P1-2 – Navigation).

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

? Le (la) stagiaire doit être capable, au sortir de la formation, d'utiliser un radar et des APRA en navigation et en anti-collision.

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

? Toute personne dont le titre, la fonction ou le rôle à bord nécessite l'usage du radar et des Arpa.

? Stagiaires inscrits à l'une des formations suivantes : capitaine 500, chef de quart 500, lieutenant de pêche, patron de pêche.

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

? Avoir suivi la formation.

? Démontrer avoir atteint la norme de compétence minimale lors d'une séance d'évaluation pratique de 0h30 mn ayant lieu en fin de formation. Cette évaluation est notée sur 20 points. Toute note égale à 0/20 est éliminatoire.

Durée, modalités, effectifs par session

? **30 heures (4 jours – 7h30 * 4).**

? Formation dispensée en continu, en centre et en présentiel.

? Formation sur simulateur, apports de connaissances théoriques et pratiques,

? de 4 à 8 stagiaires (maximum).

Programme

- ? Principe de fonctionnement du radar.
- ? Définitions principales, routes et vitesses, vecteurs.
- ? Réglages du radar.
- ? Image radar et carte marine.
- ? Position par relèvements ou par relèvement et distance.
- ? Pointage en mouvement relatif non stabilisé, stabilisé, mouvement vrai.
- ? Détermination des caractéristiques cinétiques d'un écho, route et vitesse de surface.
- ? Evaluation du risque d'abordage.
- ? Conséquence, effets d'un changement de route ou de vitesse sur les éléments relatifs ou vrais de l'écho : prévisions de manoeuvre.
- ? Effets produits par ce changement de route sur les autres échos.
- ? Utilisation des APRA, limites d'utilisation, précautions d'emploi.
- ? Chenalage.

Intervenant(s)(e)

- ? Formateurs et formatrices pour adultes du CEFCM.

Coût, horaires, dates et sites de formation

- ? Nous consulter.

Financement

- ? Diverses possibilités (Région, Etat, OPCA, FONGECIF, Individuel) selon votre situation ou statut (demandeur-euse d'emploi, salarié(e), indépendant(e) ...)